

<b>Zeitschrift:</b>	Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
<b>Band:</b>	105 (1991)
<b>Heft:</b>	1-2
<b>Artikel:</b>	Héraldique et politique à Genève au XIXe siècle : l'œuvre héraldique de Jean-Daniel Blavignac et des Galiffe
<b>Autor:</b>	Santschi, Catherine
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-745714">https://doi.org/10.5169/seals-745714</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Héraldique et politique à Genève au XIX<sup>e</sup> siècle

L'œuvre héraldique de Jean-Daniel Blavignac et des Galiffe

CATHERINE SANTSCHI

## Problématique

A Genève, c'est déjà au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'on se préoccupa de collectionner les armoiries des familles bourgeoises, particulièrement de celles qui avaient accès au gouvernement. Gustave Vaucher, dans son excellente introduction à l'*Armorial genevois* d'Eugène-Louis Dumont et André Le Comte, a donné une liste exhaustive de ces recueils, ornés de dessins d'inégale qualité, qui constituent une des sources principales des armoriaux genevois imprimés en 1859, 1896 et 1961<sup>1</sup>.

Or, si le simple fait de collecter des armoiries paraît au premier abord innocent, et semble ressortir à cette pratique très répandue de l'accumulation d'objets semblables par des curieux et des passionnés, généralement désintéressés<sup>2</sup>, les titres de certains de ces recueils sont révélateurs d'une philosophie politique et sociale. Un titre tel que celui de l'*Armorial Pictet*, «*Armorial genevois contenant le rôle des Evêques et Princes de Genève, des Syndics et Magistrats qui l'ont gouvernée, dès les temps les plus anciens à 1798 et diverses particularités peu connues, 1808*»<sup>3</sup>, lie la collection à des notions de pouvoir politique. Quant au manuscrit anonyme intitulé «*Matériaux pour servir à dresser un nobiliaire des familles nobles existant dans la République de Genève en 1788*» accompagné des dessins des armoiries de 42 familles et de la liste des familles genevoises «*consulaires*» (c'est-à-dire ayant fourni des syndics) et «*sénatoriales*» (ayant donné le jour à des membres du Petit Conseil)<sup>4</sup>, il mêle manifestement la connaissance des symboles figurés des familles à des choix et à des jugements de caractère social, ou socio-politique.

Ainsi, l'étude de l'héraldique, et plus encore la présentation des résultats traduisent une certaine vision de l'histoire de Genève, conçue en tant que communauté de familles qui ont «fait» et construit la République et l'Etat. Le choix des familles dont on parlera, l'ordre dans lequel elles seront traitées, l'interprétation des symboles expriment une conception du pouvoir et de la légitimité. Expression particulièrement intéressante dans le cas de la Genève du XIX<sup>e</sup> siècle, fiévreusement travaillée par des courants politiques et confessionnels adverses, où tout discours historique, même caché sous la description en apparence objective des armoiries, des sceaux et des monnaies, prend un ton politique.

## Jean-Daniel Blavignac et l'héraldique genevoise

Des travaux tels que l'*Armorial genevois* de l'architecte polyvalent que fut Jean-Daniel Blavignac (1817-1876), publié par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève en deux parties en 1849 et 1850<sup>5</sup> (Pl. I) sont certes sous-tendus par une telle réflexion politique, mais ils n'en sont pas moins utiles: la somme des matériaux et des connaissances que cet ouvrage apporte sur les symboles du pouvoir et de l'Etat est encore aujourd'hui non remplacée.

La personnalité de Blavignac est désormais bien connue par le remarquable catalogue d'exposition publié en 1990 sous la direction scientifique de Mme Leila El-Wakil<sup>6</sup>, qui est centré sur les aspects artistiques, architecturaux et archéologiques de l'œuvre blavignienne, laissant malheureusement de côté l'étude des travaux philologiques (projet de dictionnaire patois) et



Pl. I JEAN-DANIEL BLAVIGNAC, *Armorial genevois*, frontispice: les armoiries de Genève.

héraldiques. Mais la méthode de travail archéologique, particulièrement bien étudiée par Daniel Thurre sur le paradigme du trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice, l'art du dessin, l'attitude générale à l'égard de la religion, et bien évidemment la portée de l'œuvre architecturale, apparaissent clairement dans cet ouvrage.

Les circonstances dans lesquelles Blavignac a entrepris l'étude systématique des symboles du pouvoir et de l'Etat genevois sont évoquées dans son «Journal» manuscrit, conservé aux Archives d'Etat<sup>7</sup>. Au début de l'année 1846, vraisemblablement dans le cadre des recherches et des publications archéologiques sur les églises de Genève et de Suisse romande qu'il conduisait avec vigueur, Blavignac fait graver des planches d'écussons de la Madeleine et de l'Auditoire, et «la planche de douze écussons des églises de Genève». En été de cette année, il est en correspondance avec l'archiviste du Canton de Vaud Pierre-Antoine Baron au sujet des armoiries de Lausanne. Le 7 septembre 1846, il obtient l'autorisation de dessiner les drapeaux de l'Arsenal de Genève, étude qu'il poursuivra en 1847. Le 26 novembre 1846, il lit devant la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, dont il est membre depuis 1845, «un mémoire sur la Clef et l'Aigle qui fut

le noyau de l'Armorial genevois». L'accueil favorable qu'il ne manqua pas d'y recevoir – à l'époque, ses travaux archéologiques sur la Genève médiévale remplissaient, avec les études d'histoire de l'art de l'ancien syndic Jean-Jacques Rigaud, les volumes des *Mémoires et documents* – l'encouragea sans doute à poursuivre et à approfondir ses recherches. En août 1847 il est invité à visiter la collection de sceaux d'une demoiselle Revilliod. Enfin les mois de décembre 1847 à mars 1849 se passent à étudier l'inventaire des pièces historiques des Archives, en cours de rédaction par l'archiviste Sordet. Et Blavignac de conclure son «Journal» de l'année 1847 en s'écriant: «Quelle année ardente! que de courses! que d'émotions!»

On passera sur les travaux d'impression et d'édition, décrits dans tous les détails dans le «Journal». Le résultat est impressionnant. Blavignac a tout exploré: reliefs de pierre, monuments, sceaux, cachets, monnaies, médailles, drapeaux, coupes de prix, coupes de communion, documents d'archives, imprimés officiels, il n'est pas de source de l'héraldique et de l'emblématique officielle genevoise qui ait échappé à ses investigations. Aujourd'hui encore, on recourt à ses inventaires de médailles et à ses dessins pour éclairer un aspect ou l'autre de la symbolique du pouvoir à Genève.

L'ouvrage de Blavignac n'est pas seulement un traité d'héraldique genevoise, ou du moins il entend l'héraldique au sens large, comme une étude globale de l'emblématique du pouvoir: l'auteur estime devoir, dans ce cadre, étudier aussi le nom et les appellations, le protocole des actes concernant Genève, la titulature des magistrats, les marques de dignités et les insignes du pouvoir tels que les bâtons syndicaux ou la selle du sautier. Sur ce sujet, il reste d'ailleurs purement descriptif et ne tire pas de conclusion, se bornant à accumuler des matériaux comme les explications du *Citadin de Genève* sur le nombre des syndics ou la matière de leurs bâtons<sup>8</sup>, ou les tradi-

tions relatives au sens symbolique du lion sculpté sur la selle du sautier<sup>9</sup>.

Toutefois, même en étant descriptif – et Blavignac ne l'est pas tout au long de son ouvrage – le sujet restait périlleux, si l'on voulait lui donner un sens au lieu de se contenter de compiler des données inédites, sécurisantes parce qu'utiles. Depuis 1840, dans le secret de son cœur, Blavignac avait reconnu «la religion catholique, apostolique et romaine comme étant la seule expression logique de la religion chrétienne»<sup>10</sup>. Bien qu'il eût la prudence de n'en rien manifester publiquement – il ne se fit rebaptiser qu'en 1867, après des années d'angoisse et de recherche religieuse, notamment dans le cadre de la franc-maçonnerie – son intérêt passionné pour l'histoire du Moyen Age, ses travaux sur l'architecture religieuse et l'admiration qu'il professait pour cette culture antérieure à Calvin étaient regardés avec une grande méfiance par les autorités de la Genève de la Restauration et par leurs héritiers conservateurs.

C'est ainsi que les interprétations historiques et symboliques contenues dans l'*Armorial genevois* de Jean-Daniel Blavignac sont conduites par une volonté de revaloriser l'héritage genevois d'avant la Réforme, détruit non seulement par les Réformés, mais aussi par la Révolution et plus encore par le régime français de l'Annexion<sup>11</sup>, car le propos de Blavignac est éminemment patriotique. Toutes les allusions à des faits historiques le montrent et débouchent sur une analyse des symboles de l'Etat qui met en évidence la continuité de l'ancienne communauté des citoyens à la République protestante, et l'importance des dispositions prises avant l'arrivée de Calvin à Genève en 1536<sup>12</sup>.

La continuité historique, Blavignac la recherche aussi dans l'institution épiscopale. Défendant la mémoire des évêques du Moyen Age, il affirme d'abord que «les évêques patriotes, dont le siège de Genève s'honore, ne se servirent de leur puissance que pour maintenir la liberté et augmenter les priviléges des citoyens, dont jamais les

syndics, suivant nos anciens registres, ne prêtèrent serment de fidélité à aucun prince de la terre»<sup>13</sup> (fig. 1-2). C'est sans doute pour cette raison qu'il feint de considérer comme nulle, ou du moins sans objet pour les évêques, la «révolution qui venait de détacher la métropole du reste du diocèse» en 1535 et que, décrivant les armoiries et les sceaux des évêques dans l'ordre chronologique, il poursuit ses descriptions et ses commentaires jusqu'en 1802, date de la suppression officielle de l'ancien diocèse de Genève<sup>14</sup>. Ces descriptions sont malheureusement très maigres et lacunaires: sur la période postérieure à la Réforme, Blavignac n'a fait aucune recherche originale, se bornant à indiquer les armoiries trouvées dans des armoriaux manuscrits.

Toujours pour valoriser la continuité à travers la «révolution calviniste», Blavi-



Fig. 1 JEAN-DANIEL BLAVIGNAC, *Armorial genevois*, planche de sceaux épiscopaux.



Fig. 2 JEAN-DANIEL BLAVIGNAC, planche de sceaux épiscopaux.

gnac consacre aussi un long chapitre à la croix comme premier emblème de la communauté genevoise, longtemps avant la Réforme, et en fait un symbole de résistance de ceux qu'il appelle «les anciens Genevois» (par opposition aux réfugiés français réformés qui ont assuré le succès du calvinisme à Genève): ces anciens Genevois, dit-il, «qui, du temps de Calvin, s'opposèrent avec tant d'énergie et si peu de bonheur aux prétentions politiques de leur nouveau chef, portaient encore pour signe de ralliement l'ancienne Croix de Genève»<sup>15</sup>. De même il se livre à une longue étude sur le manteau des guets, faisant appel à de nombreux documents, et termine en disant: «On ne comprendrait même pas trop quels rapports ont avec ces armoiries les couleurs employées autrefois pour les habits des Guets (le gris et le noir,

puis le violet ou le bleu et le noir), si l'on ne se rappelait celles de la Croix, qui forma d'ailleurs l'emblème héraldique de la communauté genevoise<sup>16</sup>.»

On voit donc que l'analyse des symboles de l'Etat pouvait avoir une grande importance politique. De telles interprétations ne pouvaient paraître que sulfureuses aux yeux des conservateurs genevois protestants déstabilisés par la montée en puissance des catholiques.

Du point de vue héraldique, la compilation de Blavignac est intéressante surtout par les dessins de grande qualité, des reproductions de sceaux qui se trouvaient au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans un bien meilleur état que maintenant. Les descriptions des armoiries sont souvent remplacées par des descriptions de sceaux, notamment pour les évêques. Mais la contribution de Blavignac à la sigillographie est partielle. L'indication du motif central du sceau manque souvent, lorsque l'auteur estime que «le sceau épiscopal dont il se servait n'offre aucune particularité». Parlant des grands sceaux ecclésiastiques du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle, il est visiblement séduit par la beauté et la finesse des motifs architecturaux qu'ils comportent, au détriment des armoiries elles-mêmes<sup>17</sup>.

Enfin, l'*Armorial genevois* de J.-D. Blavignac est remarquable par l'ouverture d'esprit artistique et philosophique de son auteur, attentif à l'évolution des formes et à la valeur des symboles, quelque peu étouffés par la Réforme et le Siècle des Lumières. Quant à sa vénération pour les «anciens Genevois» adversaires de Calvin, elle est comme un écho aux idées des historiens de la famille Galiffe, qui se développaient alors dans le vacarme historiographique marquant la paysage intellectuel de Genève à l'époque de la Restauration et de la révolution fazyste.

### Les travaux de James Galiffe

Jaques-Augustin, dit James Galiffe (1776-1853) a laissé le souvenir pour le moins

mélangé d'un pionnier de l'historiographie et d'un adversaire peu objectif de Calvin. Les abondants matériaux, les uns originaux, parfois soustraits aux archives publiques, les autres en copie, qu'il a réunis sur l'histoire de Genève du Moyen Age et de l'Ancien Régime, sur les familles, leur généalogie et leurs armoiries, sont désormais conservés aux Archives d'Etat, classés et répertoriés<sup>18</sup>. Il en a fait lui-même une première exploitation dans les *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, dont les trois premiers volumes parurent de 1829 à 1836, précédées d'introductions agressives, où Galiffe réglait leur compte aux réfugiés français qui avaient assuré la prise de pouvoir de Calvin à Genève à partir de 1540<sup>19</sup>.

Galiffe, c'est beaucoup plus qu'un marginal, c'est un révélateur d'une rare violence, un anticorps dans la société genevoise de la Restauration. Lorsqu'on parle de lui, on liquide généralement le problème en disant: «Ah oui, c'est celui qui a découpé les signatures dans les documents des Archives.» Mais s'il n'avait fait que cela, il serait oublié et ce serait justice. Mais Galiffe, c'est aussi un travail acharné, persévérant et critique sur les sources de l'histoire genevoise, dont l'ampleur des matériaux manuscrits conservés aux Archives d'Etat – une centaine de volumes – donne une première idée. C'est aussi une abondante correspondance, conservée à la Bibliothèque publique, où on lit à chaque page la passion de l'histoire, l'estime et l'admiration que lui portent ses amis et ses correspondants historiens, mais aussi un abus de la franchise, un talent pour se mettre en conflit avec tout le monde, un individualisme forcené, une véritable ivresse d'impopularité.

C'est ainsi que Galiffe, certainement le mieux formé des historiens genevois de sa génération, et celui qui était doué de la vision historique la plus large, notamment en ce qui concerne le Moyen Age, ne put supporter de travailler avec ses collègues genevois et finit ses jours en Italie, où il avait fait ses premières armes historiques.

La Société d'histoire et d'archéologie de Genève commença ses travaux sans lui, et même, à certains égards, contre lui<sup>20</sup>.

Mais les matériaux qu'il a rassemblés demeurent. Ils comportent en particulier deux armoriaux, continués par son fils Jean-Barthélemy-Gaïfre, dit John Galiffe, et son petit-fils le colonel Aymon Galiffe<sup>21</sup>. Une première ébauche, comptant 92 folios, est entièrement de la main de James Galiffe. Elle contient une première série de 1759 écussons dessinés à la plume et numérotés, suivie d'une seconde de 758 autres écus. Les émaux et les métaux, lorsqu'ils sont connus, sont symbolisés par les hachures d'usage. Quelques cachets sont collés sur les écussons. De nombreuses adjonctions, couvrant des pages entières, ont rompu l'ordre alphabétique primitif de la première série. Il n'y a pas de texte introductif ni de commentaire dans ce volume, seules quelques descriptions et remarques de caractère purement héraldique.

Le deuxième exemplaire, ou la version définitive, est plus étoffée, mais à peine mieux présentée que l'ébauche de James Galiffe. Le volume est constitué de 196 folios sur lesquels on a imprimé 16 tables d'attente, accompagnés de deux cahiers d'index. Les 113 premiers folios sont remplis. Des dessins d'armoiries de divers personnages et familles genevois, savoyards, gessiens et suisses, y figurent, ordonnés alphabétiquement, exécutés par James Galiffe, coloriés en partie. Des compléments blasonnés ou dessinés, de la main de James, puis de John Galiffe, sont portés au verso des pages d'écussons dessinés. Le tout n'a guère de valeur artistique, mais les indications de sources et les renvois à divers documents des Archives ou de la collection Galiffe sont précieux. Sur la page de garde du volume figure un texte intitulé «Pièces fournies par l'Institut des Archives historiques à Paris en réponse à une lettre de Mr Benoit d'ImHoff de Berne qui avait demandé aux experts le sens des termes Extractions de qualité.» Ce qui rattache a posteriori cet armorial aux fantasmes

encore très répandus qui lient l'héraldique à la qualité de noble.

Dans un premier temps, James Galiffe n'a semble-t-il pas envisagé de publier un armorial dessiné, ce qui aurait représenté une dépense considérable. Il s'est contenté de blasonner, en tête de ses *Notices généalogiques*, les armoiries des familles qu'il avait pu trouver. Il n'en a pas indiqué les sources – non plus, d'ailleurs, que pour les données proprement généalogiques. C'était à son fils John Galiffe, élevé au pinacle de la science historique par le régime fazyste, qu'il allait échoir de procurer au public de véritables ouvrages héraldiques.

### L'Armorial historique genevois de John Galiffe et Louis-Alphonse de Mandrot

Jean-Barthélemy-Gaïfre dit John Galiffe (1818–1890), docteur en droit civil et canonique, fut professeur d'histoire nationale à l'Académie de Genève de 1861 à 1865. Il fit des matériaux accumulés par son père une exploitation intensive et poussa à l'extrême les interprétations quelque peu provocatrices de l'histoire de Genève qui se faisaient jour dans les premiers volumes des *Notices généalogiques*. Tous les matériaux accumulés sont d'une utilité évidente, mais l'auteur, ou plutôt l'épigone du compilateur, tout fier d'appartenir à ce qu'il appelle «notre école historique moderne» a tendance à confondre les «faits» avec les données brutes dont il n'a pas toujours critiqué l'esprit et le caractère.

Aussi son *Armorial historique genevois* publié à Genève et Lausanne en 1859 (fig. 3–4), en collaboration avec l'ingénieur Louis-Alphonse de Mandrot, est-il précédé d'une introduction assez délirante qui tente de définir les critères historiques et sociaux du choix qu'il a fait des familles et des armoiries représentées dans cet album.

Ce choix est dicté d'abord par la conception de l'histoire de Genève propre aux Galiffe. Pour eux, le pouvoir appartient d'abord légitimement aux comtes de Genève, auxquels un long chapitre est con-

sacré, puis aux évêques, qui en déléguèrent progressivement toute la substance à la communauté des citoyens. La continuité du pouvoir se lit d'abord dans le rôle du Chapitre de Saint-Pierre, composé de familles nobles locales, de partisans de la commune et de la cause de l'indépendance, qui «de tous les corps politiques et ecclésiastiques de la Genève épiscopale (...) est celui qui eut le plus constamment à cœur les véritables intérêts nationaux du pays, qui étaient aussi les siens». Elle se lit ensuite dans les luttes pour l'indépendance des «anciens Genevois», rejettés dans l'ombre par les réfugiés français qui ont assuré le pouvoir de Calvin à partir de 1541 et par une historiographie que les Galiffe jugent entièrement intoxiquée par le calvinisme.

Tous ces raisonnements sont fondés sur l'idée préconçue que la Genève médiévale était noble, libre, démocratique, patriote. Les réfugiés français et l'influence de Calvin n'ont pas créé de nouvelles institutions; en effet, les Genevois du XVI<sup>e</sup> siècle ont gouverné Genève comme une seigneurie, ainsi que l'avait fait l'évêque jusqu'à la fin des années 1520. Ils «ne firent que l'entourer (*scil. cette seigneurie*) d'un nouveau prestige en lui donnant, en quelque sorte, la sanction du droit divin, et en introduisant avec les règles d'une étiquette des plus austères, des distinctions civiles, politiques et sociales, auxquelles les vieux Genevois n'avaient jamais songé, et qui devinrent les principales causes des dissensions du siècle passé»<sup>22</sup>.

Cette introduction signée Galiffe, très «galiffienne» en effet, est plus juridique et idéologique qu'héraldique. Elle explique les critères qui ont présidé au choix des armoiries reproduites dans l'album de 1859. John Galiffe lie l'étude de l'héraldique à celle de la noblesse. Il se livre à de vigoureuses attaques contre les prétentions nobiliaires récentes, notamment à la manie d'ajouter une particule à son nom pour s'anoblir. Ayant mieux aimé «être pur que complet», il dit avoir limité ses listes aux



Fig. 3 J. B. G. GALIFFE et A. DE MANDROT, *Armorial historique genevois*, 1859, page de titre de la 1<sup>re</sup> série.

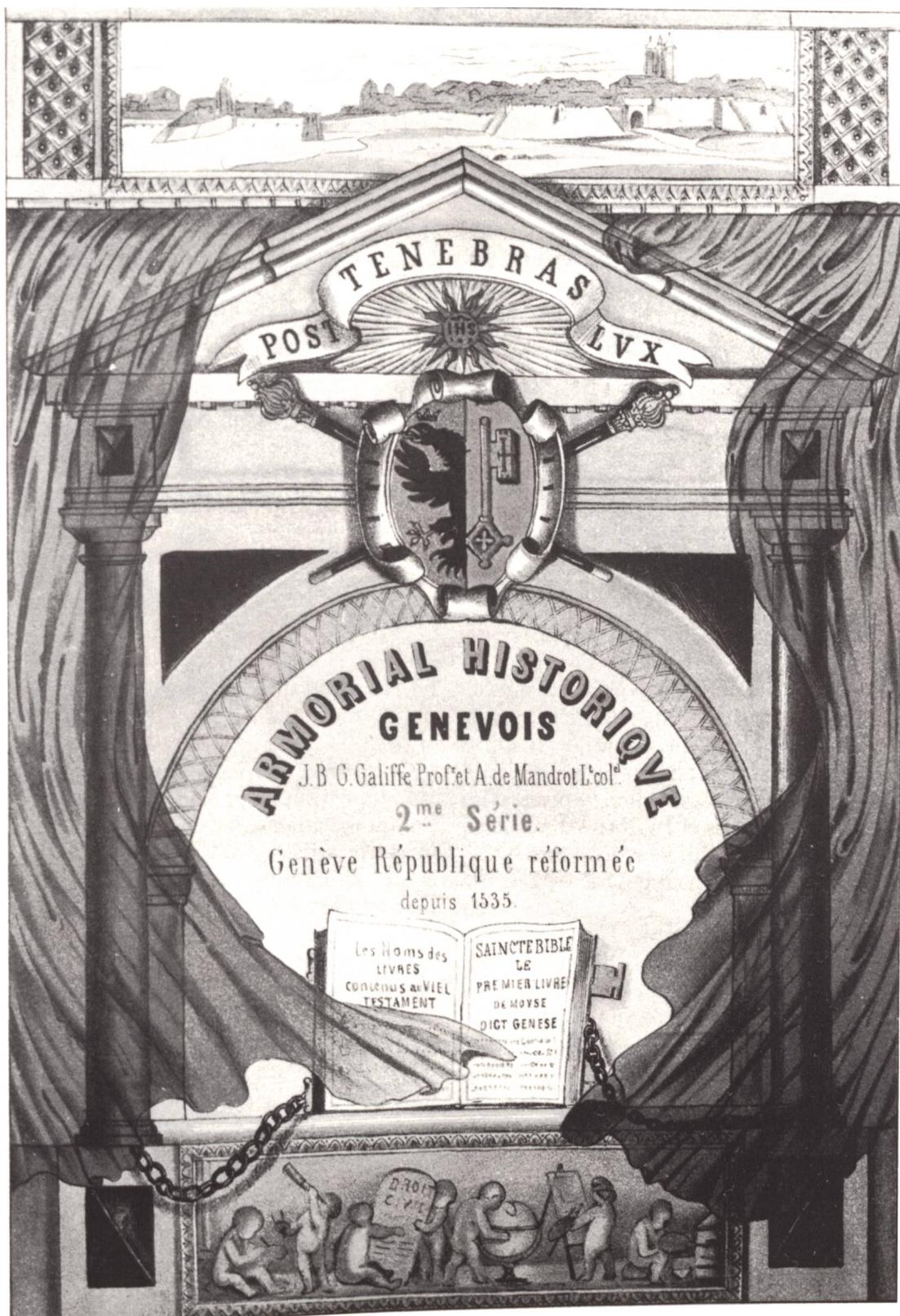


Fig. 4 J. B. G. GALIFFE et A. DE MANDROT, *Armorial historique genevois*, 1859, page de titre de la 2<sup>me</sup> série.

vraies familles nobles, ayant exercé de hautes charges.

Il en résulte que la partie héraldique compte 34 planches, plus les pages de titre des deux séries: «Genève épiscopale jusqu'à 1535» et «Genève République réformée depuis 1535». La première série aligne 38 armoiries d'évêques, cinq armoiries d'administrateurs de l'évêché, 41 armoiries de vidomnes et châtelains du Bourg-de-Four, et 498 armoiries de «Chanoines de Saint-Pierre, Prieurs et Abbés, Officiaux, Lieutenants des Vidomnes, Capitaines généraux, Syndics et leurs Conseillers, possesseurs de fiefs et Bourgeois nobles de Genève», soit 582 écus, auxquels il faut ajouter une page de cinq superbes dessins de sceaux au lavis (fig. 5). Tandis que la seconde série ne compte que 224 écus. Les sources héraldiques (sceaux, cachets, armoriaux manuscrits ou imprimés), sont indiquées au-dessus de chaque écu (fig. 6).

Galiffe appuie encore sa préférence pour le Moyen Âge genevois en précisant que la première partie est plus «châtiée» que la seconde, «et que cette dernière serait encore singulièrement diminuée si nous avions voulu lui appliquer la même sévérité d'admission, c'est-à-dire la possession de plusieurs siècles et l'autorité d'héraldistes connus»<sup>23</sup>. Ce qui peut aussi être interprété comme du dégoût pour la Genève de Calvin.

Dans l'équipe qui publia l'*Armorial historique genevois* de 1859, l'héraldiste ou l'«artiste» de service était Louis-Alphonse de Mandrot (1814–1882), qui allait s'affirmer comme le spécialiste absolu de cette discipline en Suisse romande, puisqu'on lui doit aussi les armoriaux neuchâtelois, fribourgeois, valaisan et vaudois élaborés et publiés au cours du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>. Comme la plupart de ces armoriaux doivent leur texte et leur contenu historique à d'autres auteurs, il est difficile de savoir quelle part Louis-Alphonse de Mandrot a pu y prendre. Ses recherches personnelles en histoire le portaient du côté de l'histoire sociale du Moyen Âge et de la condition des person-

nes. Mais dans le cas de l'*Armorial historique genevois*, on ne reconnaît aucune des idées de Mandrot, probablement mises de côté par la passion galiffienne pour une certaine image de l'histoire de Genève.

C'est plutôt par son talent pour le dessin héraldique que Louis-Alphonse de Mandrot a marqué l'album de 1859. Sa formation pour le dessin paraît avoir été développée par des travaux de caractère technique, plus précisément topographique. Il publia des cartes géographiques et géologiques ainsi qu'un atlas historique. La précision et la finesse du trait, caractéristiques des cartes topographiques, se retrouvent dans les dessins, particulièrement dans ceux qui, faute d'information sur les émaux et les métaux, ont dû rester en noir et blanc. Car les arts graphiques n'ont pas suivi: l'impression des couleurs à plat, luxueuse, avec de l'or et de l'argent, n'est pas précise et «noie» souvent les contours des meubles et des pièces honorables.

### La réédition de l'*«Armorial genevois»* par Aymon Galiffe

Ce premier corpus était encore imparfait. John Galiffe en était bien conscient, puisqu'il s'attaqua, en collaboration avec un autre artiste, Adolphe Gautier, à une réédition. La mort l'empêcha d'en venir à bout et c'est son fils Gustave-Amédée, dit Aymon Galiffe (1856–1915), juge et colonel divisionnaire, qui mit la dernière main à la publication. Toutefois les discussions entre le père et le fils sur la philosophie de l'entreprise nous échappent, et on craint de commettre une injustice en attribuant à l'un plutôt qu'à l'autre le contenu et la forme du nouvel ouvrage, qui parut en 1896 et qui est très différent du premier (fig. 7).

Le volume de 34 planches, suivies de 151 pages de texte (Index héraldique indiquant les sources des armoiries représentées, catalogue des familles avec les principales données sur l'origine, les dates principales et les dignités et titres revêtus, et tables) est pré-



Fig. 5 J. B. G. GALIFFE et A. DE MANDROT, *Armorial historique genevois*, 1859, planche de sceaux.



JAQUES DE FAUCIGNY  
Prérot de est Pierre de Genève,  
(Sceau de 1342)

Fig. 6 J. B. G. GALIFFE et A. DE MANDROT, *Armorial historique genevois*, 1859, détail d'une planche de sceaux: sceau de Jaques de Faucigny, aujourd'hui perdu. Ce sceau de 1342 offre apparemment la plus ancienne représentation des armoiries de Genève.

cédé d'une courte préface signée Aymon Galiffe, indiquant sobrement la méthode adoptée pour l'élaboration de l'Armorial et les conditions de travail. Le ton a complètement changé: les considérations galiffiennes sur l'histoire de Genève, qui dirigeaient les choix et expliquaient le ton agressif et passionné de l'auteur, ont disparu, soit à cause de l'évolution psychologique de John Galiffe, soit à cause de l'influence exercée par un homme de la troisième génération. Par voie de conséquence, les effets de la «révolution» de 1535 sur la liste des familles sont atténués ou beaucoup moins visibles. L'ouvrage est désormais centré sur les familles genevoises et fait moins de place aux familles nobles savoyardes qui ont influencé l'histoire de la ville au Moyen Age.

Les planches d'armoiries se présentent donc en trois chapitres: les princes-évêques

(36 blasons), les vidomnes et les lieutenants du vidomne appartenant à des familles étrangères (29 blasons), et, en une seule série, les «Familles genevoises ayant donné des syndics, des membres des Conseils, des pasteurs, des professeurs jusqu'en 1792 et des chanoines de Saint-Pierre» (739 blasons). Cette organisation, fondée sur des critères juridiques (les titres possédés par les familles) ne fait plus de place à la rupture de 1535 et insiste cette fois sur la continuité d'un peuple dont les familles ont occupé Genève et conduit ses destinées.

La partie héraldique est très étroffée. En près de quarante ans, de nombreuses sources et variantes ont été repérées, qui permettent de fonder beaucoup mieux la connaissance des armoiries: sceaux, cachets, pierres armoriées, tombeaux, vitraux, tous les éléments accessibles à l'époque sont venus enrichir la nouvelle édition. Les notices sont complétées par l'énoncé des devises lorsqu'elles sont connues et par la description des cimiers et autres pièces extérieures.

La partie artistique a été confiée à un ingénieur de formation et de profession, Adolphe Gautier (1825-1896), qui putachever les dessins peu avant de décéder<sup>25</sup>. Au début des années 1840, il travailla le dessin avec Léonard Lugardon concurremment avec ses études de sciences naturelles à l'Académie, puis s'inscrivit à l'Ecole des Ponts et Chaussées à Paris. C'est dans le cadre de la Classe d'industrie de la Société des Arts qu'il s'intéressa pour la première fois au dessin héraldique, dont il devint un maître incontesté en Suisse. Ses dessins, dans l'*Armorial genevois*, ont du panache: ses lions ont de grandes houppelandes, ses aigles sont généreusement pourvues en plumes, les ombres donnent du relief à toutes les pièces. Tout cela contraste avec la sobriété technique d'Alphonse-Louis de Mandrot. A nouveau, une impression peu précise des couleurs a quelque peu embourbé ces planches et a fait dire à l'éditeur, Aymon Galiffe, que «les planches chromolithographiques (...), quoiqu'exécutées avec conscience, sont loin de repro-

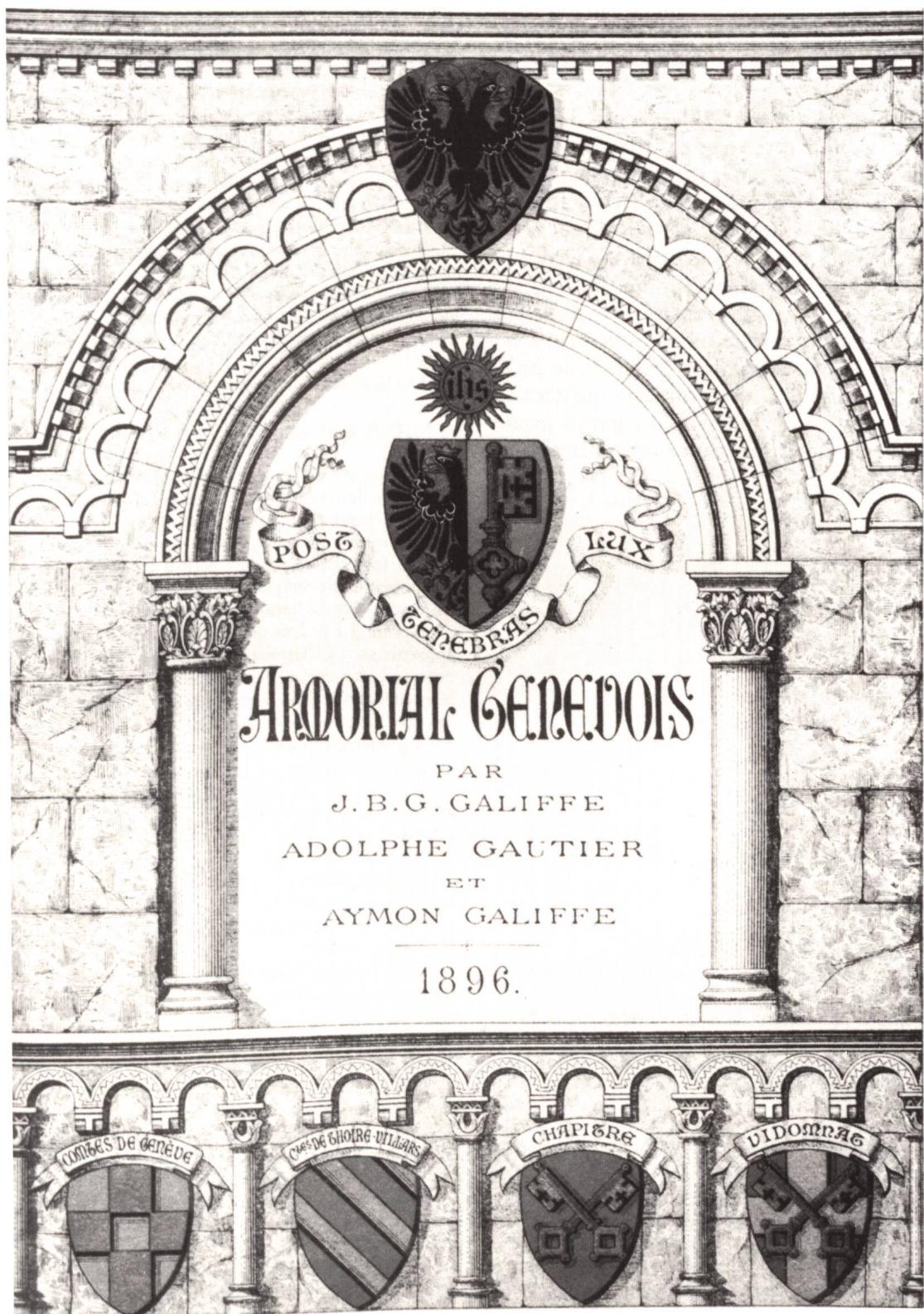


Fig. 7 J. B. G. GALIFFE, ADOLPHE GAUTIER et AYMON GALIFFE, *Armorial genevois*, 1896, page de titre.

duire le caractère personnel et le *chic héroïque* tout particulier» des peintures originales.

Avec cet *Armorial genevois* de 1896, l'héraldique genevoise est arrivée à la sévérité historique et à la maturité scientifique. L'œuvre d'Aymon et John Galiffe et d'Adolphe Gautier ouvre la voie à des recherches plus professionnelles, et donne le ton aux importants travaux du XX<sup>e</sup> siècle. Comme dans d'autres disciplines de l'histoire, les matériaux découverts et accumulés par les héraldistes genevois du XIX<sup>e</sup> siècle, dans la fièvre politique qui caractérise l'historiographie de ces temps bouleversés, restent une source irremplaçable de nos connaissances.

graphiques, sociologiques, muséographiques de la manie de collectionner.

<sup>3</sup> Actuellement en mains privées.

<sup>4</sup> SHAG, ms. n° 3.

<sup>5</sup> Jean-Daniel BLAVIGNAC, *Armorial genevois*, dans *MDG*, t. VI, 1849, p. 165–382, et t. VII, 1849, p. 17–170. A part, sous le titre complet: *Armorial genevois. Essai historique sur les armoiries, les sceaux, les milices et les sociétés militaires, les uniformes et les bannières, les médailles et les monnaies de Genève, depuis l'époque la plus ancienne jusqu'à nos jours*, Genève, Chez les principaux libraires et chez l'auteur, Plainpalais 386, 1849, 368+42 p. et XLVI pages de planches.

<sup>6</sup> *Jean-Daniel Blavignac 1817–1876*, sous la direction de Leïla El-Wakil, Carouge, 1990, 211 p.

<sup>7</sup> AEG, Archives de familles, Ire série, Blavignac I-II.

<sup>8</sup> J.-D. BLAVIGNAC, *Armorial genevois*, p. 194–195.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 211.

<sup>10</sup> J.-D. BLAVIGNAC, Journal manuscrit, l.c., I, 1842, f. 45.

<sup>11</sup> Blavignac débatte par exemple contre ceux qui ont privé les monuments genevois «des symboles regardés comme des barbaries féodales» (J.-D. BLAVIGNAC, *Armorial genevois*, p. 19), et plus loin contre le régime français: «Dès lors, écrit-il en page 67, nos armoiries furent remplacées tantôt par la figure dérisoire de la Liberté, tantôt par un faisceau d'armes. Ce n'est point ici le lieu de parler de ces insignes, qui appartiennent à l'histoire de la France, et nous devons passer rapidement sur seize années de servitude, après lesquelles arriva enfin le jour désiré où Genève recouvrira son ancienne indépendance.»

<sup>12</sup> Par exemple p. 14 (à propos de la condamnation du capitaine Vandel en 1555) ou 214 (allusion à la «révolution qui, en 1535, changea l'état politique et religieux de notre patrie»).

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 270.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 26–27.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 204–209.

<sup>17</sup> Voir en particulier p. 262–263 et pl. XXIV, XXVIII et XXXIV.

<sup>18</sup> Paul-Edmond MARTIN, «Les manuscrits Galiffe et Théophile Dufour aux Archives d'Etat. Notice, inventaire et catalogue», dans *BHG*, t. V, 1<sup>re</sup> livraison, 1925, p. 43–58. Notice intéressante sur la famille Galiffe dans J.-A. GALIFFE, *Notices généalogiques sur les familles genevoises...*, t. II, 2<sup>e</sup> édition revue et complétée, Genève, 1892, p. 263–320.

<sup>19</sup> Voir en particulier les notices sur Bonivard, «l'homme dont on a fait une espèce de saint parce qu'il a abjuré sa religion sans en avoir aucune, et qui, après avoir fait voeu de chasteté perpétuelle, a pris publiquement trois femmes de suite et une concubine», sur Calvin, accusé d'avoir bloqué le mouvement de réformation et «comprimé et stérilisé» Genève «par son intolérant despotisme» et sur la famille Estienne, dont il dénonce les conflits familiaux et l'instabilité religieuse, dans les *Notices généalogiques...* t. III, p. 67–70, 106–113, 198–202.

#### Notes

#### Abréviations

AEG: Archives d'Etat de Genève

BHG: *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*

MDG: *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*

SHAG: Bibliothèque de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

<sup>1</sup> Eugène-Louis DUMONT / André LECOMTE, *Armorial genevois*, Genève, 1961, p. X–XII.

<sup>2</sup> Voir l'enquête ethnologique de Claude FRÈRE-MICHELAT sur la mentalité des collectionneurs, «Eh bien! j'aimerais mieux la voir mourir...», dans *Collections passion*, textes édités par Jacques HAINARD et Roland KAEHR, Neuchâtel, Musée d'ethnographie, 1982, p. 151–162, et l'ensemble de ce volume, accompagnant une exposition tenue du 5 juin au 31 décembre 1982, qui traite des aspects psychologiques, ethno-

<sup>20</sup> C'est ce qui ressort de l'examen des procès-verbaux des premières séances, et de certains travaux, notamment de la «Notice sur François Bonivard, prieur de Saint-Victor et sur ses écrits» de Jean-Jacques Chaponnière, parue dans *MDG*, t. IV, 1845, p. 137-304.

<sup>21</sup> AEG, Ms. Galiffe 86 et 87.

<sup>22</sup> J.-B.-G. GALIFFE et A. de MANDROT, *Armorial historique genevois*, Genève et Lausanne, 1859, p. 21.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>24</sup> Issu d'une famille noble du Pays de Vaud, fils d'une Pourtales, Louis-Alphonse de Mandrot acquit une culture assez vaste en fréquentant des écoles et académies à Paris et dans les principales villes de la Suisse romande protestante. Il fit une belle carrière militaire, d'abord au service de la Prusse, puis de la Confédération (voir nécrologie par V. HUMBERT, «Alphonse-Louis de Mandrot, colonel fédéral», dans *Musée neu-châtelois*, t. XXIII, 1886, p. 4-10).

<sup>25</sup> Edouard Favre, «Adolphe Gautier». Allocution à la SHAG, suivie d'une «Bibliographie des travaux d'Adolphe Gautier», dans *BHG*, t. I, 1892-1897, p. 520-532.

#### *Crédit photographique*

Archives d'Etat de Genève: *Histoire et évolution des armoiries de Genève*, François Martin (Pl. I); Roger Rosset (fig. 1-7).

*Adresse de l'auteur:*  
Catherine Santschi  
Archives d'Etat  
1, rue de l'Hôtel-de-Ville  
CH-1211 Genève 3 Rive